



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

INNERGEX MET À JOUR SA STRATÉGIE DE RÉPARTITION DU CAPITAL *Les actions permettent l'autofinancement pour accélérer la croissance à long terme*

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

LONGUEUIL, Québec, 21 février 2024 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société »), un producteur d'énergie renouvelable indépendant de premier plan à l'échelle mondiale, annonce aujourd'hui l'approbation par son conseil d'administration d'une mise à jour de sa stratégie de répartition du capital, spécifiquement en ce qui a trait à son dividende, afin de soutenir ses objectifs de croissance à long terme. La modification s'appliquera au prochain paiement de dividende prévu le 15 avril 2024, aux actionnaires inscrits au registre le 28 mars 2024.

La mise à jour de la stratégie de répartition du capital, qui recalibre le dividende et instaure une nouvelle fourchette de ratio de distribution, priorisera un modèle d'autofinancement, augmentera la flexibilité financière et permettra de réaliser des investissements de croissance supplémentaires dans des projets en développement. Le secteur mondial des énergies renouvelables, en particulier sur les principaux marchés de la Société, offre un nombre sans précédent d'opportunités liées à la croissance de la demande d'énergie et aux tendances à la décarbonation. Les avantages concurrentiels significatifs d'Innergex, y compris ses antécédents en matière de partenariats communautaires, permettront à la Société de mettre en œuvre sa stratégie de croissance équilibrée. Cette stratégie consiste à maintenir un rythme de développement lucratif durable, à se concentrer sur les marchés clés et à optimiser le rendement des actifs en exploitation.

Avec sa nouvelle fourchette de ratio de distribution de dividendes entre 30 % et 50 % des flux de trésorerie disponibles¹ et son dividende annuel révisé à 0,36 \$ par action ordinaire en 2024, Innergex s'attend à libérer environ 75 M\$ par année pour soutenir ses ambitions de croissance.

Michel Letellier, président et chef de la direction, a commenté : « Nos capacités bien développées dans les domaines de l'hydroélectricité, de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et des technologies de stockage de l'énergie, combinées à notre expérience à long terme dans l'exploitation efficace d'actifs d'énergie renouvelable, nous permettront de continuer de réaliser une croissance organique sur nos marchés. Nous sommes extrêmement fiers de notre portefeuille d'actifs de haute qualité diversifié qui sous-tend notre profil de flux de trésorerie à long terme et qui soutient notre bilan. Pour l'avenir, Innergex se réjouit de l'accélération de la décarbonation et de capitaliser sur l'ensemble des opportunités qui se développent rapidement. Il est impératif pour Innergex de s'assurer que ses priorités de répartition du capital soient alignées stratégiquement avec ses ambitions de générer des rendements durables à long terme pour ses actionnaires. À l'heure actuelle et dans une perspective d'avenir, nous avons décidé de manière proactive d'orienter notre stratégie vers une croissance accélérée en débloquant des capitaux pour soutenir les opportunités de développement organique. Innergex possède un portefeuille de développement de plus de 10 GW et conservera une approche disciplinée en orientant les capitaux supplémentaires vers des projets qui répondent à nos critères de rendement ajusté au risque. »

Faits saillants

- Réajustement du ratio de distribution de dividendes cible d'Innergex entre 30 % et 50 % des flux de trésorerie disponibles¹ afin de soutenir ses objectifs de croissance à long terme
- En fonction d'un dividende annuel de 0,36 \$ par action ordinaire pour 2024, la Société s'attend à libérer environ 75M\$ par année à des fins de réinvestissement
- Accroissement des investissements dans le développement de nouveaux projets et priorité accordée à la croissance organique dans nos quatre marchés, en mettant l'accent sur l'Amérique du Nord
- Choix de répartition du capital visant à permettre l'autofinancement des investissements organiques tout en assurant une croissance durable

¹ Cette mesure n'est pas une mesure conforme aux IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Le président et chef de la direction, Michel Letellier, et le chef de la direction financière d'Innergex, Jean Trudel, fourniront des détails additionnels au sujet de la stratégie de répartition du capital de la Société au cours de la conférence téléphonique et webdiffusion déjà prévue pour les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2023, le jeudi 22 février 2024, à 9 h HNE. Les investisseurs et les analystes financiers sont invités à participer à la conférence en composant le 1 888 390-0605 ou le 416 764-8609 ou en accédant à la webdiffusion à l'adresse bit.ly/48ObmOw ou sur le site Web de la Société à l'adresse <http://www.innergex.com/>. Les membres des médias et du public peuvent assister à la conférence téléphonique en mode écoute seulement. Un enregistrement de la conférence sera disponible après la conférence sur le site Internet de la Société.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex croit en un monde dans lequel de l'énergie renouvelable abondante favorise des communautés plus saines et encourage le partage de la prospérité depuis maintenant plus de 30 ans, ce qui lui a valu d'être reconnue comme la meilleure entreprise responsable au Canada en 2023 par Corporate Knights. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili et gère un important portefeuille de 87 actifs de haute qualité en exploitation d'une puissance installée nette de 3 600 MW (puissance installée brute de 4 234 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 409 MWh, dont 41 centrales hydroélectriques, 35 parcs éoliens, 9 parcs solaires et 2 installations de stockage d'énergie par batteries. Elle détient également une participation dans 10 projets en développement d'une puissance installée nette totale de 728 MW (puissance installée brute de 826 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 295 MWh, dont 4 installations sont présentement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement d'une puissance installée brute totale de 10 071 MW. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants et de présenter un attrayant rendement sur le capital investi ajusté en fonction du risque.

Pour en savoir plus, visitez innergex.com ou rejoignez-nous sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/innergex).

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué de presse ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités d'Innergex, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également la comparaison des résultats sur différentes périodes. Les flux de trésorerie disponibles n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du Rapport annuel 2023 pour plus d'information.

Mise en garde concernant l'information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs aux cibles de croissance de la Société, à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la croissance du marché, à la réussite du développement, de la construction et du financement (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et

conséquences du financement et de la répartition du capital, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs (notamment les occasions de croissance prévues dans le cadre de l'Alliance stratégique avec Hydro-Québec), à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué de presse.

L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, les produits et les crédits d'impôt sur la production estimés prévus, les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures ainsi que de la capacité de la Société à verser un dividende et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture économique favorable, des conditions favorables du marché des capitaux, des prix moyens au comptant du marché conformes aux courbes de prix externes et aux prévisions internes, de l'absence de fluctuations importantes du taux de change présumé entre le dollar américain et le dollar canadien et entre l'euro et le dollar canadien, de l'absence de variations importantes des taux d'intérêt; de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité. Veuillez vous référer à la section 5 - PERSPECTIVES - Cibles de croissance pour 2024 du rapport annuel 2023 en ce qui concerne les hypothèses utilisées pour les objectifs de croissance.

Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective, ou sur les principales hypothèses dont découlent ces informations, veuillez vous reporter à la rubrique « Information prospective » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- 30 -

Pour plus de renseignements

Investisseurs

Naji Baydoun

Directeur - Relations avec les investisseurs

450 928-2550, poste 1263

relationsinvestisseurs@innergex.com

Médias

Karine Vachon

Directrice principale – Communications et ESG

450 928-2550, poste 1222

kvachon@innergex.com

Innergex énergie renouvelable inc.

www.innergex.com